



ASSEMBLEE GENERALE

7 avril 2015

COMPTE RENDU

La Maison des Droits de l'Enfant de Châteauroux a tenu son Assemblée Générale annuelle le mardi 7 avril 2015, dans l'amphithéâtre de l'Espace du Colombier, 16 rue du Colombier à Châteauroux.

Personnalités présentes :

- M. Pascal ALMY - Président du Tribunal de Grande Instance de Châteauroux
- M. François CANEL - Inspecteur départemental de l'Education Nationale
- Mme Christine SCHNEIDER - Responsable du Service social en faveur des élèves à la Direction académique des Services de l'Education Nationale
- Mme Christiane VERON - Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme - section Châteauroux et Indre
- M. Patrick POUPET - Président de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI - l'Espoir)
- Mme Bernadette COUTTON - Présidente du Centre d'Information et d'Orientation de l'Indre (CIO)

Personnalités excusées :

- M. Alain ESPINASSE - Préfet de l'Indre
- M. Jean François MAYET - Sénateur
- Mme Isabelle BRUNEAU - Députée 2^{ème} circonscription
- M. Jean-Paul CHANTEGUET - Député 1^{ère} circonscription
- Mme Stéphanie AOUINE - Procureur de la République Tribunal de Grande Instance de Châteauroux
- M. Michel BLONDEAU - Maire de Déols
Vice-Président du Conseil départemental
- M. Gil AVEROUS - Président de Châteauroux Métropole
- M. Pierre François GACHET - Directeur académique des services de l'Éducation Nationale
 - représenté par Mme Christine SCHNEIDER, responsable Service social en faveur des élèves
- Mme Anne DUFOUR et M. Gérard TOUCHET - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
 - représentés par Mme Savina ALVAREZ - Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
- Mme VICENTE - Proviseur du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux
- M. Bruno PALLEAU - Principal du Collège Colbert de Châteauroux
- Mme Isabelle FORNOS-COSTA - Présidente de la Maison des Droits de l'Enfant du Cher
- Mme Michèle Laurence PORNON - Responsable de l'Unité éducative de la Protection judiciaire de la Jeunesse de l'Indre(PJJ)
- Mme Marylène BERQUEZ - Responsable du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Structures représentées ou excusées :

- Union départementale des Délégués de l'Education Nationale de l'Indre
 - représentée par M. PERROLAT
- Association 55 et +
 - représentée par Mme GUERIN
- Collège des Ménigouttes de Le Blanc
 - représenté par Mme GILLET



Comité départemental d'Education à la Santé (CODES)

➤ représenté par Mme SANZANI

Espéranto Indre

➤ représenté par Mme HOUVIEZ

Aide sociale à l'Enfance

Secours Populaire fédération de l'Indre

Artisans du Monde 36

Jeune Chambre Economique de l'Indre

Point de Rencontre Médiation Familiale

Mission locale de Châteauroux

Maison des Adolescents de Châteauroux

Femmes Solidaires 36

Association Lutte Information Sida 36 (ALIS)

Association castelroussine de Gestion des Centres Sociaux (ACGCS)

Association de Gestion des Maisons de quartier de Châteauroux (AGMQC)

Centre social Saint Jean de Châteauroux

La Bulle rose

Relais Enfance Famille

Espace Arc en Ciel de Moissy Cramayel (77)

Association Départementale de l'Indre pour l'Accueil et la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (ADIASEAA)

Maison des Loisirs et de la Culture de Châteauroux (MLC)

Maison de quartier Est de Châteauroux

UFOLEP 36

USEP 36

District de l'Indre de football

La Berrichonne football professionnelle

....

et de nombreux autres sympathisants individuels

PARTIE STATUTAIRE

Rapport moral 2014

(rédigé et présenté par Walther KINDTS, co-Président)

L'année 2014 a été marquée par un double anniversaire, les 25 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant coïncidant avec les 15 ans d'existence de notre association.

Walther KINDTS rappelle la manifestation exceptionnelle du 20 novembre qui a contribué à célébrer ce double événement, mais il insiste surtout sur l'importance du travail de fond réalisé tout au long de l'année auprès des scolaires du département, dans le cadre du programme "Violence et responsabilité des mineurs".

Rapport d'activités 2014

Maurice TANCHOUX, co-Président, propose ensuite une lecture commentée et illustrée à l'aide d'images vidéos des comptes-rendus relatifs aux différents secteurs d'activité de la MDE, à savoir :

- accueil - conseil - orientation
- documentation
- communication - information



- programme "Violence et responsabilité des mineurs"
- solidarité internationale
- la manifestation du 20 novembre
- accompagnement à la scolarité
- recherche de fonds

Rapport financier 2014

Le rapport est présenté par Annie JOLLET, trésorière de l'association.

Le budget s'équilibre au niveau de 48 846,32 euros en augmentation de 20% par rapport à 2013. Une différence notable due essentiellement au développement de nos interventions en milieu scolaire stimulé par l'octroi du Prix Edmond Proust du Fonds Maif pour l'Education en 2013, et par le bon rendement de notre campagne de recherche de fonds au cours de l'année.

Une très bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement par ailleurs, a permis de dégager un reliquat de 3 395,71 euros.

M. Jean Noël BUISSON, Contrôleur aux comptes, souligne l'excellente tenue de notre comptabilité assurée par Annie JOLLET et propose à l'Assemblée d'adopter sans réserve le rapport financier.

Budget prévisionnel 2015

Tenant compte du fait que, d'une part l'augmentation des recettes en 2014 était surtout d'origine conjoncturelle, et que, d'autre part, nous allons avoir à faire face aux conséquences d'un prochain changement de bail et de la fin programmée du Cap'Asso, Annie JOLLET propose un budget prévisionnel prudent s'équilibrant au niveau de 41 940 euros.

Discussion et vote des rapports

Tous les rapports présentés sont adoptés à l'unanimité.
Ils sont à la disposition des intéressés sur simple demande à la Maison des Droits de l'Enfant et sont également consultables sur le site Internet de l'association :
www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org

Renouvellement du tiers sortant

Les 6 membres sortants du Conseil d'Administration

- Michèle DOUET
- André JOLLET
- Jacqueline PIERRON
- Marina PROUST
- Arlette QUERE
- Maurice TANCHOUX

et une nouvelle candidate

Yvette FOUASSIER

sont élus à l'unanimité pour une durée de 3 ans.

Renouvellement du mandat du contrôleur aux comptes

Le mandat de M. Jean-Noël BUISSON est prolongé pour l'année 2015.



PARTIE INFORMATIVE

Intervention de M. Arnaud LEJEUNE - psychothérapeute
"Le harcèlement en milieu scolaire"

LE HARCELEMENT

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle de harcèlement.

Il y a 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire à savoir :

- la violence,
- la répétitivité,
- l'isolement de la victime

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques telles que

- l'apparence physique,
- le sexe,
- l'identité de genre, orientation sexuelle ou supposée,
- le handicap peut être également source de harcèlement handicap physique, psychique, mental ou langagier en bref ...la différence.

A noter que les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le harcèlement se développe en particulier :

- lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé
- lorsque les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative. Méfions-nous ainsi des stéréotypes portés sur des élèves violents qui sont eux-mêmes la plupart du temps harcelés à la base. A titre professionnel dans les consultations beaucoup de cas d'enfants accusés de violence ont été avant tout victimes auparavant ou connaissent toujours le harcèlement. Attention à ce que les équipes environnantes ne se conduisent pas elles-mêmes en harceleur par la pression sociale ou par difficultés à mettre en place une solution approfondie.

Conséquence du harcèlement chez la victime :

La liste des effets possibles du harcèlement sur la victime est longue :

- décrochage scolaire, voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25 % de l'absentéisme des collégiens et lycéens)
- désocialisation, anxiété, dépression
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies)
- suicide - 61 % des victimes de harcèlement auraient des idées suicidaires.

A plus long terme : troubles de la socialisation, troubles psychiques - plus tard en tant qu'adulte, dépression, tentatives de suicide, phobie sociale, addictions aux médicaments ou aux drogues peuvent être liées à un harcèlement passé à l'école.

Conséquences pour le harceleur :

A court terme : Manque d'empathie : l'impunité apporte une aisance et une répétition chez le harceleur car la violence comble son manque d'estime de lui. Plus il répètera l'acte plus il sera insensible.

A long terme : le fait d'être harceleur à l'école, combiné à d'autres facteurs de risques, peut avoir des conséquences importantes au long terme. Cependant un seul facteur de risques ne peut être explicatif, seule la combinaison de plusieurs facteurs l'est.

Une étude longitude menée sur 411 hommes du Sud de Londres de leurs 8 ans à leurs 48 ans, par David P. Farrington et Maria M. Ttofi, a permis de montrer que le harcèlement peut avoir



des conséquences sur le long terme :

Vie sociale

les jeunes de 18 ans ayant été harceleurs ont un statut social plus précaire en proportion significative. De même, une proportion significative à l'âge de 48 ans considère avoir une vie sociale «dégradée».

Délinquance

être harceleur à l'âge de 14 ans augmente significativement les condamnations pour violence

Troubles sociaux

ils sont plus susceptibles de maltraiter leurs compagnons et d'utiliser les punitions corporelles et la violence à l'encontre de leurs enfants.

Dépression

blessé depuis l'enfance par un sentiment d'échec et une profonde faille narcissique, l'ancien harceleur alterne entre des périodes de domination de la situation et des périodes d'abattement, voire de dépression. Ceci peut le conduire à soigner ce mal-être en consommant alcool et drogues.

Les risques pour les témoins

Attitudes violentes

Sentiment d'insécurité

Passages à l'acte violent à leur tour

Sentiment de culpabilité est un risque majeur

LES FACTEURS FAVORISANTS

Les nouveaux modes de vie comme amplificateurs

L'utilisation des nouveaux moyens de communication et le cyber-harcèlement.

Ce nouveau type de harcèlement, à l'inverse du harcèlement physique qui peut être parfois heureusement de "courte durée", le cyber-harcèlement s'inscrit lui hélas dans le temps et dans l'espace. Il s'agit même souvent d'un monde permanent dans lequel la victime est prise au piège dans son quotidien et cela se perpétue en rentrant chez elle. Chez la victime harcelée, ce harcèlement est celui qui je pense cause le plus de dégâts psychologiques qui parfois peuvent conduire au suicide.

Le cyber-harcèlement est aujourd'hui évoqué épisodiquement à l'occasion de faits d'actualité marquants, tels que des suicides d'adolescents. Ce type de harcèlement concerne environ un jeune sur dix et semble en constante progression.

Le *happy slapping* (lynchage par vidéo) est parmi les exemples les plus spectaculaires. Il s'agit de diffuser la vidéo humiliante d'une agression collective, filmée au moyen d'un téléphone portable, quelques autres liens sur le harcèlement

L'activité physique, le manque de sommeil, et la nourriture peuvent agir aussi sur le comportement des enfants

La baisse de l'activité physique : pour un enfant (idem pour les adultes) le corps a besoin d'activité physique, les bienfaits de l'activité physique sont mentionnés dans un rapport de l'INSERM. A contrario son absence peut entraîner l'obésité, il est bon de rappeler que l'obésité est souvent prétexte à un harcèlement. Son absence risque d'entraîner également une agressivité non contrôlée.

Dans les établissements scolaires, la peur de l'accident a fait que les activités ludiques turbulentes sont de plus en plus bannies, pourtant une étude canadienne indique que les bagarres ludiques au cours de la petite enfance sont bénéfiques et ont un rôle dans la prévention de l'agressivité chronique.



La cyberdépendance et l'impact de la télévision et des jeux vidéos sur les enfants

La télévision :

beaucoup d'enfants passent trop de temps à regarder la télé, induisant en général un manque de sommeil, et comme le souligne l'étude de l'INPES, ce manque entraîne agressivité et irritabilité.

Les jeux vidéos :

les premiers dangers des jeux vidéos sont corollaires à la télévision, car eux aussi induisent souvent des troubles du sommeil. A cela ajoutons les troubles de l'alimentation et le repli social. Enfin l'abus des jeux vidéos augmente l'agressivité des enfants. Certaines théories prétendent néanmoins que les jeux seraient cathartiques pour l'agressivité et pacifieraient les comportements...

...cependant la surconsommation de télévision ou des jeux vidéos violents inciterait, particulièrement chez les adolescents, à une confusion entre la fiction et la réalité, pour certains il y aurait confusion entre le réel, et le monde imaginaire.

Les traumatismes des enfants des couples séparés

De nombreuses études indiquent que la séparation des parents pour un enfant est en général traumatisante. Les conséquences sur les enfants sont une augmentation de leur état de stress et de leur agressivité.

Le facteur de déshydratation augmente l'agressivité

Consommation de sucre, etc

REAGIR FACE AU CYBER-HARCELEMENT AVERE

Comme pour le harcèlement,

briser le silence est le 1^{er} pas vers la résolution du problème

devenir attentif à certains signes aussi bien chez la victime que chez le potentiel harceleur.

- la victime démontre souvent anxiété, crainte, faible estime de soi, commentaires négatifs, plaintes récurrentes, baisse d'intérêt pour les activités, troubles du sommeil, fatigue, retards, oubli de matériel, baisse des résultats scolaires, absences, menaces (se faire du mal ou faire mal aux autres), isolement du groupe /repli sur soi.

- chez les auteurs, on trouve souvent des attitudes agressives provocantes et des visions positives de la violence, une faible empathie, un groupe ou cercle d'amis agressifs ou qui participent au harcèlement. Ils ne reconnaissent pas l'impact de ses actes, et utilisent souvent de nombreux comptes en ligne.